

Clinique de psychiatrie périnatale et du jeune enfant 0-5 ans

Dépliant destiné aux parents dont l'enfant
nécessite un traitement pharmacologique



**Ce dépliant vise à présenter
la clinique de psychiatrie
périnatale et du jeune enfant,
les types de traitement et de
médication possibles chez les
enfants de 0 à 5 ans ainsi que
la surveillance et la vigilance
nécessaires pour atteindre
les objectifs de soins avec
votre enfant.**

Présentation de la clinique

Sur référence médicale, nous évaluons les enfants âgés de moins de 6 ans qui présentent une problématique complexe nécessitant une évaluation multidisciplinaire de troisième ligne en pédopsychiatrie.

Nous recevons notamment les enfants qui présentent :

- ▶ des troubles en lien avec l'anxiété, l'impulsivité, l'agressivité, l'opposition, la régulation sensorielle, la socialisation ;
- ▶ un trouble de la relation parent-enfant ou de l'attachement compliqué par une comorbidité ;
- ▶ un trouble du spectre de l'autisme avec une comorbidité psychiatrique ;
- ▶ un trouble du comportement d'origine diverse ;
- ▶ un trouble complexe associé à une maladie.

Notre équipe

Notre équipe est constituée de pédopsychiatres, d'une ergothérapeute, d'une infirmière clinicienne, d'une orthophoniste, de psychoéducatrices, de psychologues et d'une travailleuse sociale ayant développé une expertise en jeune enfance.



Source : <https://www.chusj.org/fr/soins-services/P/Psychiatrie/PPJE>

Le traitement pharmacologique : utile, mais non miraculeux !

À la suite de l'évaluation réalisée par le pédopsychiatre et son équipe multidisciplinaire, il se peut qu'une médication fasse partie des options de traitement proposées pour votre enfant. Vous faites partie intégrante des décisions liées à ce choix.

À elle seule, la médication ne peut résoudre l'ensemble des problèmes que vit votre enfant. Il est important de discuter avec le pédopsychiatre et l'équipe de vos attentes vis-à-vis la médication. Elle n'est pas miraculeuse : elle peut apaiser des symptômes.

Votre enfant est unique.

La réaction à la médication, le choix du traitement, la dose thérapeutique, les effets indésirables varient d'une personne à l'autre.

N'hésitez pas à poser toutes vos questions aux professionnels de la santé pour que tout soit bien clair pour vous.

Choix de la médication

Le choix de la médication tient compte de plusieurs facteurs :

- ▶ Les symptômes présents chez l'enfant
 - › Qu'est-ce qu'on veut traiter ? Quels sont les symptômes les plus dérangeants ?
- ▶ L'âge de l'enfant
- ▶ Les antécédents médicaux et pharmacologiques de la famille
 - › Est-ce que l'enfant a un problème de santé connu ?
 - › Prend-il d'autres médicaments ?
 - › Y a-t-il des antécédents de problème médical dans la famille ?
 - › Est-ce que certains membres de la famille prennent de la médication pour des symptômes semblables ?
- ▶ La réponse (positive ou négative) à une médication antérieure
 - › Est-ce que l'enfant a déjà pris une médication ?
 - › Comment a-t-il réagi ?
- ▶ La durée de l'effet et la rapidité de l'action
 - › Certains médicaments font effet plus longtemps que d'autres, alors que certains agissent plus rapidement.
- ▶ Les effets secondaires possibles
- ▶ La forme de la médication
 - › Par exemple : liquide, comprimé, en capsule.
- ▶ Le coût de la médication
 - › Si vous trouvez que le prix du médicament est élevé, discutez-en avec le pédopsychiatre ou avec le pharmacien pour savoir s'il existe des solutions de rechange moins coûteuses (par exemple : version générique, petit format, autres formes).

Suivi

Lorsqu'on prescrit un médicament à votre enfant, il est important d'en assurer le suivi. De manière générale, le suivi téléphonique commence une semaine après le début de la médication. Ensuite, la fréquence varie en fonction de la réponse au traitement et de l'évolution de la condition de votre enfant.

Nous vous suggérons de garder un journal de bord en lien avec les éléments suivants pour vous préparer au suivi. Parfois, des grilles d'observation ou des questionnaires vous seront remis.

- Changement de comportement ;
- Changement d'humeur ;
- Changement sur le plan de l'alimentation ;
- Changement sur le plan du sommeil ;
- Tout autre élément inhabituel (par exemple : tics, tremblements, nausées).

Au moment des suivis, on vous demandera une mise à jour des observations et des changements notés dans les différents milieux fréquentés par votre enfant : école, milieu de garde, activités parascolaires. L'agenda peut être un bon moyen de communication. De plus, si votre enfant vous rapporte des changements, positifs ou négatifs, ceux-ci sont d'autant plus importants. Il est bien placé pour savoir comment il se sent !

Les observations rapportées lors du suivi avec l'infirmière sont partagées avec l'ensemble de l'équipe de soins de votre enfant.

La collaboration et l'implication de chacun des intervenants qui gravitent autour de votre enfant sont essentielles à un bon suivi.

Il est important de se donner suffisamment de temps avant de tirer des conclusions au sujet de l'efficacité du traitement. Gardez en tête que la solution n'est pas seulement un ajustement de la médication, mais qu'elle est liée à un ensemble de facteurs.

Au cours de l'épisode de soins, un ajustement de dose ou un changement de médication peut être suggéré, et ce, dans le but d'obtenir l'effet attendu chez votre enfant en fonction des besoins établis.

Si un changement pharmacologique doit être fait, dans la mesure du possible, nous éviterons de le faire à certains moments, par exemple à la période des fêtes, à la rentrée ou à la fin des classes, ou lors d'autres événements importants dans la vie de l'enfant, car cela pourrait fausser les observations.

Pendant le suivi et le traitement pharmacologique de votre enfant, il est possible que le pédopsychiatre demande certains examens médicaux. L'infirmière ou le pédopsychiatre vous les expliquera, le cas échéant.

Surveillance et vigilance

- Respectez le dosage et l'horaire d'administration prescrits.
- N'interrompez ou ne modifiez pas le dosage ou l'horaire d'administration de la médication, car cela peut nuire au bon fonctionnement et à la santé de votre enfant. Il est essentiel de discuter avec votre pharmacien et l'équipe de soins de la clinique avant de prendre l'initiative d'effectuer un changement.

- ▶ À la suite d'un oubli, consultez votre pharmacien pour connaître la bonne conduite à suivre.
- ▶ Certains médicaments doivent être avalés comme ils sont présentés. N'en modifiez pas la forme (en les écrasant ou en les coupant, par exemple) avant d'avoir consulté votre pharmacien.



Effets indésirables les plus fréquents de la médication utilisée à la clinique

En cas d'effets indésirables, il ne faut pas cesser la médication avant d'avoir consulté l'équipe de soins. Il est toutefois possible de diminuer les effets secondaires. Voici quelques trucs :

Diminution de l'appétit/perte de poids/absence de gain de poids ?

- Faites prendre la médication à votre enfant pendant qu'il mange ou à la toute fin du repas.
- Favorisez de plus petits repas. Faites preuve d'originalité dans la présentation des assiettes.
- Donnez à votre enfant le choix entre plusieurs de ses petites collations préférées dans la boîte à lunch.
- À la maison, laissez à la vue dans la cuisine et à portée de main un petit panier de collations variées que votre enfant aime (barres tendres, noix, fruits, etc.).
- Augmentez l'apport calorique lors des repas. Choisissez par exemple du lait 3,25 % au lieu du 2 %, ajoutez du fromage dans les sandwiches ou dans le pâté chinois, etc.
- Faites participer votre enfant à la préparation des repas.
- Découvrez de nouveaux aliments, faites-lui sentir, manipuler les aliments, apprêtez-les et goûtez ! Faites-en un jeu.
- Ne remplacez jamais un repas par un supplément alimentaire (par exemple : boisson ou pouding protéinés). Le supplément alimentaire doit être utilisé en complémentarité à la fin du repas.
- Enlevez tout ce qui pourrait nuire au moment des repas (téléviseur, tablette électronique, jeux, etc.). Diminuez les bruits et favorisez le calme.

Augmentation de l'appétit/prise de poids ?

- Faites boire de l'eau à votre enfant avant les repas.
- Encouragez-le à manger lentement.
- Favorisez des repas complets pour éviter le grignotage.
- Gardez au réfrigérateur de petites portions de légumes déjà préparées. Ces collations sont faciles à prendre et peu caloriques.
- Évitez les boissons sucrées (jus de fruits, boissons gazeuses, boissons énergisantes). Optez pour du lait 2 %. Si vous donnez un jus de fruits à votre enfant, faites un moitié jus-moitié eau.
- Favorisez l'exercice physique.

Nausées et maux de ventre ?

- ▶ Donnez le médicament à votre enfant à la fin du repas.

Difficultés de sommeil ?

- ▶ Favorisez une routine calme avant le coucher.
- ▶ Évitez les stimuli avant d'aller dormir (télévision, tablette, cellulaire, activités sportives, collations sucrées, etc.).
- ▶ Profitez du moment du coucher pour échanger et terminer la journée sur une note positive.
- ▶ Discutez avec l'infirmière en cas de difficulté d'endormissement persistante. Au besoin, certains produits naturels pourraient vous être suggérés.

Somnolence ?

Certains médicaments peuvent causer de la somnolence, mais cela est souvent temporaire. Cela arrive surtout au début du traitement et lors des ajustements de dosage.

- ▶ Si la somnolence persiste, discutez-en avec l'équipe de soins de la clinique. Un ajustement de dosage ou d'horaire pourrait être approprié.

Maux de tête ?

Habituellement, les maux de tête sont légers et temporaires. Ils peuvent se présenter au début du traitement.

- ▶ En présence de maux de tête, donnez de l'acétaminophène (Tylenol^{MD}, par exemple) à votre enfant au besoin, selon les indications du fabricant.
- ▶ Si les maux de tête persistent après plusieurs jours, parlez-en à un membre de l'équipe de soins.

Effets sur l'humeur ?

- ▶ Il est possible que vous notiez un changement d'humeur chez votre enfant. Vous le trouverez peut-être :
 - > plus triste; > plus colérique;
 - > plus anxieux; > ou autre.
 - > plus irritable;
- ▶ Soyez attentif à ses réactions inhabituelles. Si vous trouvez qu'il réagit de façon différente et disproportionnée par rapport à une situation, prenez-le en note et discutez-en avec l'infirmière ou le pédopsychiatre.

Tics (mouvements ou bruits involontaires, soudains, intermittents et répétitifs) ?

La présence de tics ou l'augmentation de ceux-ci à la suite du début du traitement est généralement temporaire. Les tics ne durent que quelques jours et, par la suite, ils diminuent jusqu'à disparaître la plupart du temps. Aux changements de dosage, il est possible que les tics augmentent à nouveau.

- ▶ Si les tics persistent et demeurent gênants pour votre enfant, la médication pourrait être révisée par le pédopsychiatre.

Bouche sèche ?

- ▶ Faites mâcher de la gomme à votre enfant lorsque c'est possible.
 - ▶ Faites-lui penser à boire ! Laissez-lui une bouteille d'eau à portée de main.
- Lors des rendez-vous, l'équipe médicale fait un suivi de certains paramètres physiques : tension artérielle, pouls, poids, taille, etc. Cela permet d'assurer une meilleure surveillance des effets indésirables.

Suivi téléphonique avec l'infirmière de la clinique

Planifier un rendez-vous téléphonique avec l'infirmière peut être une bonne option pour faciliter la communication et le suivi.

Lorsque vous laissez un message sur la boîte vocale de l'infirmière pour un suivi, prévoyez un délai pouvant aller jusqu'à trois jours ouvrables avant le retour d'appel.

Si la situation demande une assistance immédiate, vous pouvez toujours communiquer avec la secrétaire de la clinique ou composer le 811.

- ▶ Secrétariat de la clinique : **514 345-4931, poste 5333**

Infirmière : **514 345-4931, poste 4314**

Renouvellements de prescription

Demandez à votre pharmacien de nous faire parvenir le formulaire de renouvellement de prescription dûment rempli par télécopieur.

- ▶ Télécopieur de la clinique : **514 345-4990** ou **514 345-7766**

Prévoyez un délai de cinq jours ouvrables pour le traitement de cette demande.



Source : <https://www.chusj.org/fr/soins-services/P/Psychiatrie/PPJE>

Il est possible que l'infirmière de la clinique communique avec vous avant de renouveler la prescription afin de faire un suivi à propos de la médication prise par votre enfant.

N'oubliez pas de vérifier le nombre de renouvellements restants indiqués sur l'étiquette de la pharmacie ajoutée sur l'emballage du médicament. Procédez au renouvellement après le dernier service. Certains des médicaments prescrits sont des médicaments contrôlés : vous n'aurez donc pas de dose de dépannage.

Pour toute autre question, consultez le site web du CHUSJ à l'adresse suivante : <https://www.chusj.org/fr/soins-services/P/Psychiatrie/PPJE>.

CHU Sainte-Justine

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C5
Téléphone: 514 345-4931

chusj.org

Rédaction

Marylène Racine, infirmière clinicienne, avec la collaboration des médecins et professionnels de la clinique de psychiatrie périnatale et du jeune enfant

Impression

Imprimerie du CHU Sainte-Justine
© CHU Sainte-Justine

Comité des dépliants destinés à la clientèle
F-7011 GRM 30011983 (rev. 12-2021)